



**FRÉJUS PROTÈGE
SON PATRIMOINE
ET SES TRADITIONS**

**ÉLECTIONS MUNICIPALES :
CONFIANCE RENOUVELÉE
POUR DAVID RACHLINE**

SOMMAIRE

 www.ville-frejus.fr

 [ville.frejus](https://www.facebook.com/ville.frejus)

 [VilledeFrejus](https://twitter.com/VilledeFrejus)

 [VilledeFrejus](https://www.instagram.com/VilledeFrejus)

 [Ville de Frejus - TV](https://www.youtube.com/VilledeFrejus)

4 EN IMAGES

6 BRÈVES

7 ÉLECTIONS MUNICIPALES

8 ACTUALITÉ

10 GENS D'ICI

|| ITINÉRAIRE PATRIMOINE

LES TROIS ENCEINTES
DE FRÉJUS



14 SPORT

15 DOSSIER

FRÉJUS PRÉSERVE
SES TRADITIONS



20 TOURISME

22 PATRIMOINE

LE CARNET DE FÉVRIER

LES NAISSANCES

DUBOURG SORDET Emma - 2/02

CROS Ayaden - 4/02

GILLET Camille - 6/02

PANGOLE Juliette - 8/02

TRUJILLO Alba - 10/02

HIRSCH FENEULLE Lenny - 11/02

GARRABÉ DA SILVA Baptiste - 11/02

MALTZEFF Lily - 11/02

AYALA Eva-Rose - 12/02

HOUMANI Kayla - 19/02

PELLOILLE Tyler - 25/02

BÉDIER KRAUSE Ava - 28/02

LES MARIAGES

COLLOMB Alain et GILLAND Christine - 28/02



Directeur de la publication : David RACHLINE

Directrice de la communication : Laurence RIBBE

Rédaction : Philippe CORBIN, Catherine GENOT, Sophie JEANROY, Magdalena MAUCHANT et Nadia RAMI

Photos : Robin HACQUARD, Philippe CORBIN, Catherine GENOT, Sophie JEANROY et Freepik

Conception graphique et réalisation : Héloïse HONORÉ

Compte tenu de la situation ce numéro est uniquement diffusé en version numérique.



TENIR LE CAP

Je souhaitais tout d'abord vous remercier de m'avoir renouvelé votre confiance pour les six années à venir dès le premier tour des élections municipales, et de surcroît dans un contexte bien particulier. Dans ce cadre, je salue toutes celles et tous ceux qui se sont mobilisés à l'occasion du scrutin du dimanche 15 mars, et qui ont veillé à ce que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions en vue de garantir la sécurité sanitaire de chacun. Comme vous le savez, compte tenu de ces circonstances particulières, le conseil municipal d'installation se tiendra, conformément aux directives de l'État, lorsque la situation le permettra.

Un mandat, c'est comme une traversée. Si l'embarquement était la première étape, un nouveau défi se présente à nous dès aujourd'hui : tenir le cap.

La situation sanitaire actuelle qui touche notre pays bouleverse nos habitudes. Le confinement général, rendu nécessaire pour endiguer l'épidémie, nous oblige à revoir nos modes de vie. Et forcément, la vie municipale s'en trouve également impactée. Toutefois, dans un souci de continuité du service public, des permanences sont assurées à l'Hôtel de Ville pour vos démarches administratives les plus urgentes, ainsi que des permanences téléphoniques pour tout renseignement ou intervention dans les secteurs de la sécurité, de la propreté et de la voirie, de l'action sociale et des questions administratives.

En outre, nous n'arrêtons pas notre rendez-vous mensuel avec le journal municipal, Fréjus Le Magazine. **En ces circonstances exceptionnelles et pour rester au plus près des Fréjusiens, nous vous proposons une version numérique du journal.** La pagination est réduite (24 pages)

puisque nombre d'événements n'ont pas eu lieu, et ceux à venir sont soit annulés soit reportés, comme la Bravade.

En attendant, je vous invite à lire le dossier "Fréjus préserve ses traditions" qui vous permettra de découvrir les associations qui œuvrent avec passion au maintien de la culture provençale dans notre cité.

Les nombreuses manifestations traditionnelles qui jalonnent l'année sont particulièrement appréciées des Fréjusiens, mais aussi des touristes, et apportent ce cachet unique qui fait la beauté de Fréjus.

Ville d'art et d'histoire, Fréjus peut également s'enorgueillir d'avoir un patrimoine d'exception. Ce mois-ci, nous partons à la découverte des trois enceintes, ensemble de fortifications classées depuis 1886 au titre des Monuments Historiques, et qui structure encore aujourd'hui notre urbanisme.

Ma mission, ainsi que celle des élus et des agents municipaux, consiste à vous protéger et, en conséquence, à mettre en œuvre, à l'échelle municipale, des mesures destinées à venir à bout de l'épidémie. L'article sur le Covid-19 vous rappellera les précautions à prendre pour éviter toute contamination et aider nos soignants à faire face à cette épidémie. **J'en appelle donc à chaque Fréjusien pour que le sang-froid et l'esprit de responsabilité l'emportent sur la crainte légitime** que l'on peut éprouver face à une situation inédite pour tous.

J'espère, malgré le contexte actuel, que la lecture de ce magazine vous permettra de vous évader un peu.

Je formule tous mes vœux de santé pour vous et vos proches et vous dis à très bientôt.

David Rachline
Maire de Fréjus



↑ Le dimanche 8 mars, 29 couples ont renouvelé leur serment de mariage lors de la cérémonie des Noces d'Or à la Villa Aurélienne en présence de David Rachline, maire de Fréjus.



↑ À la médiathèque, "Les trois petits cochons", conte très grandement revu par la conteuse Fanny Rondelet, a ravi les tout-petits et leurs parents !

↓ Le défilé du carnaval des enfants des accueils de loisirs a égayé le centre ancien lors du mardi gras.





↓ En partenariat avec la Ville, le chantier de jeunes mené par l'association Club Fun Valley chantiers de jeunes Pays de Fayence a permis grâce à six jeunes très motivés de restaurer les murets de pierres autour du parvis de la Villa Aurélienne.



↓ Cérémonie émouvante le 11 mars au Monument aux Morts, place Agricola, dans le cadre de la Journée Nationale d'hommage aux victimes du terrorisme.





DÉBROUSSAILLER, C'EST PROTÉGER

Le débroussaillage concerne tous les propriétaires situés à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Il constitue votre meilleure protection contre le feu, en ralentissant sa propagation et en diminuant son intensité. Il est le meilleur moyen de mettre en sécurité votre famille et vous-même, et de protéger votre maison et vos biens et assure la protection de l'environnement, facilite l'accès des pompiers et sécurise leur travail.

Vous avez obligation de débroussailler :

- aux abords de vos constructions et installations de toute nature (hangar, local technique,...) sur une profondeur de 50 mètres, et sur 2 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès ;
- sur la totalité des terrains où il a été prescrit par le règlement du P.P.R.I.F. (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de Forêt du 27 août 2012) ;
- sur la totalité des terrains bâtis ou non bâtis compris dans les zones urbaines (U), les ZAC, les lotissements, les campings.

ATTENTION! vous devez entretenir les terrains non bâtis situés à l'intérieur ou à moins de 50m d'une zone d'habitations (art L.2213-25 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)).

L'EMPLOI DU FEU

L'emploi du feu est interdit dans le département toute l'année. Seuls les propriétaires de parcelles soumises aux obligations de débroussailler sont autorisés à brûler. Vous pouvez donc brûler uniquement les déchets verts produits par ces opérations de débroussaillage obligatoire du 1^{er} octobre au 31 janvier et du 1^{er} avril au 31 mai, sauf les jours où le vent souffle à plus de 40 km/h ou les jours de pic de pollution atmosphérique.

ATTENTION! L'emploi du feu est strictement interdit du 1^{er} juin au 30 septembre.

La déchetterie étant fermée aux particuliers en période de confinement, vous devez conserver les déchets verts sur votre terrain.



ACCUEILS DE L'ÉTÉ ET RENTRÉE SCOLAIRE 2020 : À VOS AGENDAS !

Les beaux jours pointent tout juste le bout de leur nez qu'il faut déjà penser aux grandes vacances! Chers parents, à vos agendas : **du 5 au 24 mai**, inscrivez en ligne votre enfant aux accueils de loisirs de l'été via le portail famille ou directement à l'accueil de la Direction de l'Enfance et de l'Éducation **du 25 au 29 mai**. Si cela n'a pas encore été fait, n'oubliez pas d'envoyer votre avis d'imposition 2019 ainsi que le relevé de compte CAF pour bénéficier de tarifs adaptés à vos ressources, et éviter une facturation majorée.

Concernant les enfants qui n'ont pas encore été inscrits à une activité périscolaire (restauration incluse) ou un accueil de loisirs au cours de l'année 2019/2020, il faudra d'abord remplir un dossier d'inscription (téléchargeable sur mairie-frejus.accueil-famille.fr) pour bénéficier d'une ouverture de compte en ligne et inscrire votre enfant aux accueils de l'été.

ET POUR LA RENTRÉE ?

L'heure des inscriptions a également sonné pour les activités périscolaires (garderie du matin, activités du soir, études), les accueils de loisirs des mercredis et des vacances ainsi que pour la restauration scolaire 2020-2021. Les formalités et formulaires d'inscriptions sont d'ores et déjà téléchargeables en ligne sur le portail famille.

L'inscription devra être effectuée **avant le 3 juillet 2020** pour tous les enfants, qu'il s'agisse d'un renouvellement ou d'une première inscription.

Direction de l'Enfance et de l'Éducation

Tél. : 04 94 17 66 89 /

Mail : enfance.education@ville-frejus.fr

Portail famille : mairie-frejus.accueil-famille.fr

CONFIANCE RENOUVELÉE POUR DAVID RACHLINE

Le 15 mars dernier, les Fréjusiens ont accordé une nouvelle fois leur confiance à David Rachline, maire sortant, et ont plébiscité le projet porté par sa liste "Fréjus réunie". Élus avec 50,61 % des suffrages exprimés, soit 7 104 voix sur 14 527 votes exprimés, le maire et son équipe pourront donc continuer à insuffler la dynamique amorcée sous son précédent mandat.

La nouvelle équipe majoritaire s'est vu attribuer 36 sièges sur 45, les 9 restants étant répartis à la proportionnelle aux listes minoritaires: 4 pour la liste "Notre parti, c'est Fréjus", 3 pour la liste "Vivons Fréjus", 1 pour la liste "Union des écologistes et de la gauche" et 1 pour la liste "Fréjus Passionnément".

Selon la loi, l'installation du conseil municipal doit se tenir la semaine suivant l'élection. Toutefois, compte tenu des directives gouvernementales, la désignation du maire et de ses adjoints ne pourra avoir lieu avant la mi-mai. Initialement prévu le samedi 21 mars, le conseil municipal d'installation est donc reporté à une date ultérieure.

GARANTIR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES VOTANTS AVANT TOUT

Au regard du contexte sanitaire, la Ville avait mis en œuvre tous les moyens nécessaires en vue de garantir une sécurité optimale à tous les votants: gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie des bureaux de vote, marquage au sol pour respecter les distances de sécurité, sanitaires accessibles à tout moment pour se laver les mains, etc. Élus et membres des bureaux étaient mobilisés pour assurer le bon déroulement du scrutin et faire respecter les règles d'hygiène.



CONSEILLERS MUNICIPAUX

MAJORITÉ

- 1 - RACHLINE David
- 2 - PETRUS BENHAMOU Martine
- 3 - LONGO Gilles
- 4 - LEROY Carine
- 5 - MARCHAND Charles
- 6 - BARKALLAH Nassima
- 7 - CHARLIER DE VRAINVILLE Gérard
- 8 - LANCINE Brigitte
- 9 - CHIOCCA Christophe
- 10 - PLANTAVIN Christelle
- 11 - PERONA Patrick
- 12 - LAUVARD Sonia
- 13 - SARRAUTON Thierry
- 14 - CREPET Sandrine
- 15 - BARBIER Jean-Louis
- 16 - RIGAILL Lydia
- 17 - SIMON-CHAUTEMPS Robert
- 18 - KARBOWSKI Ariane
- 19 - HUMBERT Cédric
- 20 - MEUNIER Christine
- 21 - RENARD Patrick
- 22 - BRENDLE Karen
- 23 - BOURGUIBA Mohamed
- 24 - FIIHIPALAI Telesia
- 25 - DALMASSO Didier
- 26 - LEROUX Mireille
- 27 - BOURDIN Michel
- 28 - VANDRA Dominique
- 29 - ROUX Fabien
- 30 - BONNOT Nelly
- 31 - PIPITONE Pascal
- 32 - EL AKKADI Imane
- 33 - CAZALA Frédéric
- 34 - CAIETTA Sylvie
- 35 - AGLIO Yoann
- 36 - GATTO Marie-Thérèse

OPPOSITION

- 37 - Emmanuel Bonnemain
- 38 - Annie Soler
- 39 - Robert Icard
- 40 - Eliane Sabatier
- 41 - Laurence Fradj
- 42 - Jean-Luc Epuron
- 43 - Angélique Fernandes
- 44 - Julien Poussin
- 45 - Richard Sert

RÉSULTATS LISTE PAR LISTE

- "Fréjus réunie" - David Rachline: 50,61 %
- "Notre parti, c'est Fréjus" - Emmanuel Bonnemain: 18,49 %
- "Vivons Fréjus" - Laurence Fradj: 12,99 %
- "Union des écologistes et de la gauche" - Julien Poussin: 7,66 %
- "Fréjus Passionnément" - Richard Sert: 7,65 %
- "Fréjus au cœur" - Michel Nore: 2,6 %

CORONAVIRUS: NOUVELLES DISPOSITIONS POUR VOTRE SANTÉ

Face à l'épidémie de Covid-19, la Ville a pris un ensemble de mesures pour se conformer aux instructions données par l'État et pour protéger au mieux les habitants comme les agents municipaux, tout en garantissant la continuité des services publics essentiels en cette période. À l'heure où nous écrivons ces lignes, et sous réserve d'évolutions ultérieures qui viendraient à être décidées, ces mesures sont les suivantes...

«Au regard de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, je souhaitais vous faire part des différentes mesures désormais prises par la Ville pour garantir au mieux la protection de la population. Celles-ci pourront évoluer en fonction de nouvelles directives de l'État», a déclaré le maire de Fréjus, David Rachline, suite aux annonces faites par le Président de la République le 16 mars dernier.

Ainsi, voici les mesures qui vous sont données de respecter :

- outre les écoles et les établissements de la petite enfance, l'ensemble des équipements et sites recevant du public et des parcs publics est désormais fermé (équipements sportifs dont piscines et Base nautique, médiathèque et annexe, musées et autres équipements culturels, salles associatives, mairies annexes, centre d'animation, parcs Areca, de la Villa Marie et de la Villa Aurélienne...);

- une permanence d'accueil demeure en l'Hôtel de Ville uniquement pour les urgences (notamment naissances, décès, certificats de vie et légalisations de signature). Les rendez-vous pour les cartes nationales d'identité et passeports sont reportés jusqu'à nouvel ordre, les personnes seront recontactées dès que possible pour un nouveau rendez-vous. Il est donc demandé à chacun de ne s'y rendre qu'en cas d'absolue nécessité et de privilégier l'appel téléphonique au 04 94 17 66 00.

Des permanences téléphoniques sont par ailleurs prévues pour les urgences dans les domaines suivants :

Sécurité / Police municipale :
04 94 51 97 04

Social / Aide aux personnes :
04 94 17 66 20

Travaux / Voirie / Propreté :
06 14 21 64 70 ou 06 21 85 76 26

Point d'Accès au Droit :
04 94 51 76 40 ou 04 94 51 76 42 ;

- toutes les manifestations et les mariages du mois d'avril sont annulés. Pour tous les autres événements à venir, nous vous tiendrons informés en temps réel via le site internet de la ville ;

- la Ville a décidé de mettre en place la **gratuité du stationnement** payant sur voirie (horodateurs) ainsi que la gratuité des parcs de stationnement, équipés de barrières et caisses automatiques, payants aux tarifs horaires (Aubenas, P. Vernet, Clos de la Tour, Agricola, Porte d'Orée, Balzac). Par ailleurs, le parking du Centre Hospitalier Intercommunal est gratuit pendant la période du coronavirus ;

- les enfants du personnel soignant sont toujours accueillis dans les écoles et les crèches.

Direction de l'Enfance et de l'Éducation :
enfance.education@ville-frejus.fr
04 94 17 66 89 ;

- les cimetières de notre commune sont fermés au public jusqu'à nouvel ordre ;

- les collectes d'ordures ménagères, de tri sélectif et de déchets verts sont maintenues.

En revanche la collecte des encombrants est supprimée car les conditions sanitaires actuelles ne permettent pas le respect des gestes barrières ;

- mise en place avec le prestataire de nettoyage d'une **action de désinfection des rues**, axée sur les lieux sensibles et fréquentés du fait de la présence de commerces.

Cette intervention s'effectue 6 jours/7, avant une désinfection massive en fin de confinement ;

- sur application du décret du 23 mars, les marchés de denrées alimentaires sont annulés.

«Je remercie les Fréjusiens de leur compréhension et de leur sens des responsabilités durant cette période particulière pour notre pays», a souligné le premier magistrat, conscient de l'effort collectif qu'il est demandé à la population.

Retrouvez l'actualité sur votre site internet ville-frejus.fr chaque jour en fonction de l'évolution de la situation.



RAPPEL DES MESURES GOUVERNEMENTALES

Le 16 mars 2020, le gouvernement a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h. Les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation pour :

- se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;

- faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;

- se rendre auprès d'un professionnel de santé ;

- se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;

- faire de l'exercice physique pendant une heure maximum uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



**Se laver
très régulièrement
les mains**



**Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir**



**Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter**



**Saluer
sans se serrer la main,
éviter les embrassades**

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS



0 800 130 000
(appel gratuit)

DANIEL SERRUS

DIRECTEUR DU THÉÂTRE DE POCHE

Daniel Serrus, ancien professeur de français, dirige le Théâtre de Poche avec passion depuis 20 ans. Toujours à l'affût de nouvelles pièces, il propose une programmation de qualité où chacun peut trouver son bonheur.

Depuis quand existe le Théâtre de Poche ?

Le théâtre existe en réalité depuis 1989. À l'époque, il s'appelait le Théâtre de la Trévise. La Ville l'a racheté en 1998 et il a ouvert au public fin 1999 sous le nom que nous connaissons actuellement, le "Théâtre de Poche". Nous venons d'ailleurs de fêter les 20 ans du lieu. Les subventions municipales nous aident au bon fonctionnement de la structure.

Comment organisez-vous votre programmation ?

Les séjours dans le cadre du Festival d'Avignon me permettent de faire une sélection. C'est une opportunité pour voir beaucoup de spectacles (5 à 6 par jour), et de sélectionner ceux qui sont compatibles avec le Théâtre de Poche au regard de sa petite taille.

En parallèle, il existe 25 compagnies sur le territoire de l'agglomération de Fréjus/Saint-Raphaël. Je peux trouver des pièces intéressantes. Les spectacles sont d'excellente qualité, car il y a une exigence professionnelle et esthétique. Cela nous permet aussi de rencontrer de nouvelles troupes et de se faire des amis. Le lieu leur plaît et ils ont envie de revenir.

Quel est votre parcours ?

J'ai été professeur de français au collège de Villeneuve et au Greta (groupement d'établissements publics qui forment des adultes). Mon activité d'enseignant m'a permis de faire découvrir le théâtre à des élèves qui n'avaient pas l'habitude de fréquenter des lieux culturels.

J'ai pris des cours d'art dramatique avec Jean-Louis Châles, premier propriétaire du Théâtre de Poche. À partir de 1981, j'ai eu la chance d'être intégré dans la distribution de *Topaze*, une pièce de Marcel Pagnol où l'on m'a confié le rôle du directeur de la pension, Monsieur

Muche. Je suis ainsi devenu un permanent de la compagnie de l'AVAT (Association varoise d'animation théâtrale) qui a existé jusqu'à la vente des lieux en 1998. À ce moment, j'ai monté ma propre compagnie "Le manteau d'Arlequin". Nous créons une pièce par an, ce qui nécessitait beaucoup d'investissement car on jouait les anciennes pièces tout en préparant les nouvelles.

Combien de pièces proposez-vous ? Intervenez-vous dans le cadre des "Nuits Off" ?

Le Théâtre de Poche propose une vingtaine de spectacles par saison ce qui équivaut à une soixantaine de représentations par an. Concernant les "Nuits Off", notre théâtre fait partie des dix lieux emblématiques qui accueillent des spectacles à petite structure et à petit décor.

Quelle sera la prochaine pièce jouée au Théâtre de Poche ?

Ce sera *Vive Bouchon!*, une comédie de Jean Dell et Gérard Sibleyras sur le maire d'un village dépérissant qui reçoit des subventions européennes indues. Je vous invite à venir voir cette farce. Fous rires garantis!

Quelles sont vos perspectives pour l'avenir ?

Je souhaite que l'engouement pour les spectacles perdure et se développe et que le public soit de plus en plus nombreux.

Par ailleurs, des cours de théâtre pour jeunes et adultes sont assurés en ces lieux par la comédienne Magali Solignat. Je souhaite que l'enthousiasme pour ces cours suscite des vocations. C'est le cas des comédiens Florent Peyre et Patrick Bosso qui ont fait leurs débuts au Théâtre de Poche.



ITINÉRAIRE
PATRIMOINE

LES TROIS ENCEINTES DE FRÉJUS

Fréjus est riche de son patrimoine, datant de son passé romain, mais aussi de sa traversée du Moyen-Âge, ou encore de l'ère moderne.

Pas moins de trois remparts, d'époques successives, illustrent ainsi le brillant passé de la ville : l'enceinte romaine, élément de prestige de la colonie de *Forum Iulii* ; l'enceinte médiévale, protégeant notamment son groupe épiscopal et son bourg ; enfin l'enceinte moderne, témoignant de l'essor de la ville au XVI^e siècle.

Cet ensemble de fortifications, classé depuis 1886 au titre des Monuments Historiques, structure encore notre urbanisme d'aujourd'hui, au XXI^e siècle.



L'ENCEINTE ROMAINE: ENCEINTE DE PRESTIGE POUR LA COLONIE

D'une fonction tout autant honorifique que défensive, l'enceinte de *Forum Iulii*, longue d'environ 3750m, clôt la surface de la ville d'environ 47ha. Son tracé bien connu et sa forme générale suivent une relative régularité dans la partie est, qui ne se retrouve pas au sud où les bâtisseurs ont dû composer avec le relief.

Ainsi, l'enceinte joue à de nombreux endroits un rôle de mur de soutènement, comme au niveau des deux ensembles monumentaux que sont la Plate-Forme au nord-est **11** (l'enceinte se distingue au fond du jardin de la Médiathèque Villa-Marie) et au sud-ouest la Butte Saint-Antoine **7**, voire encore au sud du *forum* **9** (actuellement rue Aristide-Briand). L'enceinte a sans doute été édifiée en plusieurs temps tout au long du I^{er} siècle, la portion la plus ancienne étant celle ceinturant la Butte Saint-Antoine.

Sur l'ensemble du tracé, l'ouvrage est construit en petit appareil régulier de moellons de grès brun, typique des constructions fréjusennes du Haut-Empire. 21 tours circulaires creuses ont pu être observées, certaines conservant une partie de leur élévation, notamment au nord du Clos de la Tour **2** et à la Butte Saint-Antoine **8**. La toute dernière a été mise au jour le long de la rue des Marsouins et sera mise en valeur dans le cadre du projet de valorisation de la Plate-Forme et de la coulée verte. Plusieurs portes sont connues, dont la Porte des Gaules **5** et la Porte de Rome **1** aux extrémités du *decumanus maximus*, et au sud la Porte Marine **9**, identifiée lors de fouilles à proximité de la rue du Portalet. À ceci convient-il encore d'ajouter une dizaine de poternes, dont celle découverte par le service Archéologie et Patrimoine au-dessus du vivier romain **10** en 2015.



L'ENCEINTE MÉDIÉVALE: LA FORTIFICATION DES ÉVÊQUES

Entre l'Antiquité et le Moyen-Âge, Fréjus connaît un rétrécissement de son noyau urbain, qui passe de 47 à 5 hectares. L'enceinte romaine est progressivement abandonnée jusqu'à l'édification au XI^e siècle d'une nouvelle fortification centrée autour du groupe épiscopal, et qui se lit aujourd'hui dans le tracé de la rue Jean-Jaurès et de la rue Grisolle. Rapidement considérée trop petite (dès le XII^e siècle), cette enceinte est agrandie au XIV^e siècle, en englobant le quartier du Bourguet, entre le groupe épiscopal et l'actuelle place Paul-Vernet. Une portion de celle-ci est encore visible aujourd'hui place Calvin.

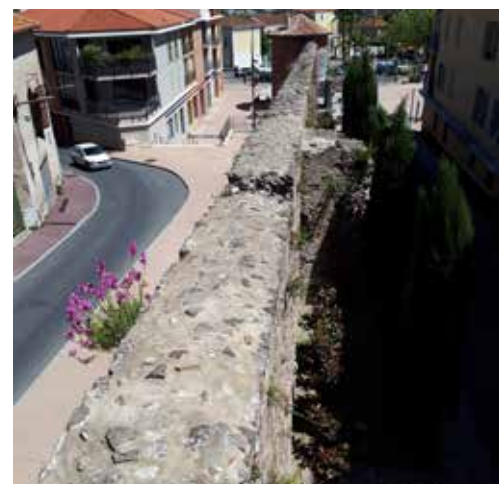
Quatre portes permettaient l'accès à la ville. Le portail du Conseil **3** au nord, détruit en 1551, est le seul encore lisible par un vestige rue de Fleury, les autres ont été détruits entre fin XVIII^e et fin XIX^e, pour faciliter l'accès à la vieille ville.

De nos jours, trois tours ont été conservées, deux demeurant visibles depuis l'espace public. La première date du XIV^e, visible depuis la place Paul-Albert-Février, est de forme carrée et "ouverte à la gorge" (XIV^e siècle). La deuxième est située sur la rue Grisolle, de forme circulaire, et est construite plus tardivement (début XV^e siècle) **1**.

L'ENCEINTE MODERNE RESTAURÉE

Au XV^e siècle, la ville devient un grand bourg agricole, carrefour des échanges commerciaux entre la côte et l'arrière-pays provençal. De nouvelles populations s'installent tandis que des quartiers artisanaux se développent à l'extérieur de la ville médiévale, tant au nord qu'à l'ouest (à savoir au-delà de l'actuelle rue Jean-Jaurès). Suite à deux pillages en 1524 et 1536 par les bandes armées de François I^{er} puis de Charles Quint, il devient nécessaire d'assurer la protection de ces faubourgs.

Il faudra toutefois attendre 1563, et une exemption fiscale de 6 ans accordée par le Roi Charles IX, pour que débute la construction de cette fortification. Achevée en 1588, cette enceinte reprend plusieurs pans des enceintes romaine et médiévale. Elle est initialement pourvue de huit portes, dont seule la porte du Pati **5** (l'ancienne porte des Gaules romaine) a été conservée. Quatre tours sont par ailleurs encore visibles de nos jours. Deux d'entre elles sont partiellement annexées par des habitations modernes rue Edmond-Poupé, les deux autres accueillent les visiteurs en centre-ville **3** (place Clemenceau et rue Aubenas).





L'ABBÉ SIEYÈS VEILLE...

La statue de l'abbé Sieyès semble veiller sur la tranquillité des lieux. Commandée en 1989 pour marquer le bicentenaire de la Révolution française, l'œuvre réalisée par la sculptrice Polska avait un temps (2003-2011) quitté sa "chaire" d'origine, pour ne pas risquer d'être "abimée" pendant les travaux de réaménagement de l'ancien espace Mangin et la transformation de la place Clemenceau. Durant cette période, la statue avait été restaurée, avant d'être réinstallée le 29 juin 2011 par une société spécialisée.

Rappelons que l'abbé Sieyès, Emmanuel-Joseph de son prénom, né à Fréjus en 1748, est le rédacteur du serment du Jeu de paume (20 juin 1789), qui sera la base de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

L'abbé Sieyès avait trois frères. Deux d'entre eux furent maires de Fréjus – Léonce Joseph Honoré Sieyès (de 1790 à 1791) et Joseph-Barthélémy Sieyès (de 1796 à 1798) –, le troisième, Jean-François Sieyès, fut quant à lui premier magistrat... de Saint-Raphaël (1790-1791).

MISE EN VALEUR DE L'ENCEINTE MODERNE

En 2006 a été entamé un plan de restauration et de mise en valeur de l'enceinte moderne à l'entrée est du centre-ville, dans le cadre d'un projet de réaménagement urbain du cœur historique.

Ce plan de restauration et cette mise en valeur se font sous la conduite du service Archéologie et Patrimoine de la Ville, la maîtrise d'œuvre revenant à Francesco Flavigny, architecte en chef des Monuments historiques.

Plusieurs étapes ont déjà marqué cette restauration :

- 2011-2012 : suite à la destruction de l'ancienne gendarmerie, la tour circulaire a été restaurée dans son état du XVI^e siècle, ainsi que la face intérieure de l'enceinte donnant sur la place Clemenceau ;
- 2015 : le projet s'est poursuivi par la restauration de la face nord du rempart, qui donne sur la rue Aubenas ;
- 2017-2020 : la dernière phase de ce chantier se déroule depuis 2017. Il y eut tout d'abord la restauration des autres portions du rempart et, depuis le printemps 2019, la restitution historique de la tour "à la gorge", dont l'inauguration officielle est d'ailleurs imminente.

Il est à noter que, tout au long de ce projet, ont été réalisées en concomitance des opérations archéologiques, afin de mieux appréhender et mieux comprendre la construction de cette fortification.

L'ensemble de ce projet a été échelonné sur plusieurs exercices. Il représente un investissement de plus de 600 000 €, avec une participation de l'État à hauteur de 40%. La restauration de cet ensemble constitue un élément majeur de la valorisation de l'entrée est du centre-ville. Elle a donné lieu à la tenue d'un colloque historique (en 2016), ainsi qu'à une publication disponible dans les boutiques des musées et monuments.



MOTO-VITESSE : JOHAN GIMBERT ENGAGÉ EN CHAMPIONNAT DU MONDE SUPERSPORT 300

LA FAMILLE TOUJOURS EN PISTE !

Dans la famille Gimbert, je voudrais le père. Ex-champion de vitesse et endurance moto, il a abandonné la compétition en septembre 2019, sa reconversion assurée avec un magasin d'accessoires motos (*Speedway*) à Fréjus et la direction de la Race Experience School, école de pilotage pour les jeunes (circuit IKC, route de Saint-Aygulf).

Dans la famille Gimbert, je voudrais la mère, gérante de *FitnessBoutique*, magasin d'articles de fitness à La Palud.

Et désormais, dans la famille Gimbert, je voudrais le fils, Johan, 15 ans tout juste, relève de son père qui fait actuellement ses classes de l'autre côté des Pyrénées, dans un pays où les championnats de sa catégorie d'âge sont davantage développés.

PRIVILÉGIER L'ESPRIT FAMILIAL

« Avec mon père, j'ai commencé par découvrir le moto-cross, raconte Johan. Vers 11-12 ans je me suis mis à la vitesse. »

Après deux saisons en Coupe Honda CBR 300 (3^e du championnat d'Espagne avec trois victoires), Johan s'est affirmé, engagé chez Kawasaki (Team Palmeto) dans le championnat d'Europe juniors Super Bike (8^e au classement final, 1 podium).

En septembre dernier, Sébastien, "abandonné" par son team quelques jours avant le Bol d'Or, expliquait se ressourcer auprès de son fils, pressentant une future grande nouvelle.

Et, effectivement, un énorme pas a été franchi par le fiston, toujours chez Kawasaki, pour courir le championnat du monde Supersport 300, au sein du team italien GP Project. « Plusieurs équipes étaient intéressées par Johan à l'intersaison », précise Sébastien. Mais « je n'avais jusqu'alors connu que des teams "familiaux", de vrais cocons. Puisque j'ai commencé à la Race Experience School de mon père, puis après le Team Palmeto cette dernière saison. Je voulais continuer en ce sens. C'est pour cette raison que j'ai privilégié les Italiens du Team GP Project », explique Johan.

LE TOP 10 DÈS CETTE SAISON ?

L'aventure a commencé début mars (10-15), Johan découvrant nouvelle machine (une Kawasaki Ninja 400), mais aussi nouveau team, nouveaux mécaniciens, nouvelles méthodes de travail, lors d'une semaine d'essais sur le circuit espagnol de Jerez, qui devait aussi être le point de départ de la saison fin mars... avant le confinement que l'on sait ! Cette grande découverte ne s'en est pas moins « parfaitement déroulée quand bien même les essais ont donc été arrêtés, nous confiait récemment Johan, rentré de justesse en France. J'ai découvert le team, une équipe avec qui je m'entends bien, ainsi que la moto, qui développe 10 CV de plus que mes machines précédentes. On a bien travaillé dessus toute la semaine. Pour l'instant, tout va bien ».



Mais tout ça, c'était bien entendu avant. Sébastien Gimbert : « Toutes les courses sont bien évidemment suspendues jusqu'à nouvel ordre. On attend. On espère simplement que la saison pourra se faire avec le même nombre de courses prévues. »

Deuxième pilote le plus jeune engagé dans ce championnat né en 2019 seulement, Johan, lui, n'en affirme pas moins viser un Top 10 dès cette saison. Histoire de continuer de faire vivre le nom de Gimbert dans le petit monde de la course motos !

Autres articles : [Fréjus Le Magazine n°43 \(mars 2019\)](#) et [Fréjus Le Magazine n°48 \(septembre 2019\)](#).



Johan Gimbert lors de ses premiers tours de roue avec sa nouvelle monture, sur le circuit de Jerez (photo D.R.)

DOSSIER

FRÉJUS PRÉSERVE SES TRADITIONS

La Bravade, la Saint-Pons, la Fête votive de Saint-Aygulf ou encore la Fête du raisin, toutes ces manifestations traditionnelles, très appréciées des Fréjusiens, n'existeraient pas sans les bénévoles de ces associations qui œuvrent toute l'année pour assurer avec ferveur et passion le maintien des traditions et de la culture provençales. Découvrez leurs missions, leurs actions principales et leurs temps forts.




→ LES AMIS DU PAYS DE FRÉJUS

Les Amis du Pays de Fréjus est une association créée en 1990 avec pour mission principale la mise en place d'un musée d'Histoire locale. Actuellement, ses 80 adhérents continuent d'enrichir les collections de ce musée. Tous les lundis après-midi, les bénévoles entretiennent et réorganisent régulièrement les salles au gré des expositions temporaires au sein du musée et parfois à la Villa Aurélienne en collaboration avec La Miougrano. Principaux temps forts annuels : Nuit des Musées, Journées du Patrimoine et accueil des Nuits Off.

 Présidente: Marthe Ceppi

 153, rue Jean-Jaurès - 83600 Fréjus

 04 94 51 64 01

NOUVEAUTÉ 2020!

Une exposition d'objets religieux sera mise en place après l'été. Pour fêter ses 30 ans, le musée organise une exposition-rétrospective.

À SAVOIR

Le musée bénéficie d'un comité scientifique composé d'employés du service Patrimoine de la Ville et de membres d'associations. Les personnes souhaitant faire un don au musée (meuble, objet, costume, ...) sont donc invitées à prendre rendez-vous auprès du musée ou du service Archéologie et Patrimoine de la Ville (04 94 53 82 47).

Le musée d'Histoire locale vous invite à découvrir différents aspects de la vie sociale, économique et culturelle de Fréjus aux XIX^e et XX^e siècles au travers de ses collections, rassemblées principalement par Les Amis du Pays de Fréjus, mais aussi par l'ACC Malpasset, Passion Patrimoine Fréjus et la municipalité.

Rez-de-chaussée: salle Malpasset, la cuisine d'autrefois, le cordonnier.

Jardin: le poulailler, le maréchal ferrant, la lavandière.

1^{er} étage: la Bravade, collections de costumes provençaux

2^e étage: l'art de la céramique, l'épicerie, la mercerie, salle consacrée au céramiste Zumbo et l'école.

3^e étage: la base aéronavale.

Horaires du 1^{er} avril au 30 septembre: du mardi au dimanche 9h30-12h30/14h-18h

Horaires du 1^{er} octobre au 31 mars: du mardi au samedi 9h30-12h /14h-16h30

Fermé lundi et jours fériés

Tarif: 3 euros (gratuit pour les moins de 12 ans)

Tél.: 04 94 51 64 01



→ LES AMIS DE SAINT FRANÇOIS DE PAULE ET DES TRADITIONS FRÉJUSIENNES

Créée en 1951, l'association se donne pour mission principale de maintenir à Fréjus le culte religieux de Saint François de Paule en faisant revivre la Bravade, principale fête votive de Fréjus, en lui donnant tout le faste et l'éclat traditionnels, avec lesquels elle a été célébrée durant des siècles passés.

Cette fête doit son rayonnement actuel au dévouement remarquable des membres qui se sont succédé au sein du Comité directeur.

L'on n'oublie pas non plus tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche dans les différentes structures telles que l'ouvroir, lieu de confection et de remise en état des costumes, l'armurerie, les activités gestionnaires, musicales, liturgiques, chorales, voire chorégraphiques.


Enfin, notons la participation active des deux groupes folkloriques locaux, La Miougrano et Lou Cepoun Fréjuren et à celle des Voiles Latines et de l'Harmonie Aurélienne.

Parmi les 300 adhérents, impliqués parfois dès le plus jeune âge, se côtoient plusieurs compagnies de bravadeurs, équipés de mousquets, de mousquetons ou de tromblons, de gardes-Saint et 35 musiciens.

Le rôle des femmes est très important car elles préparent, entretiennent et redimensionnent les costumes, transmis de bravade en bravade, confectionnent les guirlandes végétales et encadrent les enfants lors des défilés.

 **Président: Pierre Fiorucci**

 **67, rue Montgolfier - 83600 Fréjus**

 **04 94 51 51 41**

 **lesamisdesaintfrancoisdepaule@gmail.com**

 **www.saintfrancoisdepaule.com**



NOUVEAUTÉ 2020!

Cette année, l'association célèbre le 300^e anniversaire du vœu du 20 octobre 1720, vœu perpétuel et irrévocable de célébrer solennellement la Bravade en l'honneur de Saint François de Paule.

Compte tenu des contraintes actuelles, la nomination du Général et la Bravade sont reportés en octobre pour rappeler cet événement. De nos jours, ce vœu est renouvelé devant le Saint par le maire ou le président de l'association. En projet: conférence et projection gratuites au cinéma Le Vox et diverses manifestations.

À SAVOIR

Les Amis de Saint François de Paule participent également à la Fête de Port-Fréjus, la Fête du raisin, la Saint-Pons et à de petites bravades environnantes. Fréjusien(ne)s d'origine, d'adoption ou de cœur, rejoignez-les!

→ LA MIOUGRANO


Créée en septembre 1959, juste avant le drame de Malpasset, l'association La Miougrano (grenade en provençal), a pour principale mission de mettre en valeur le patrimoine musical de la culture provençale.

Cet ensemble folklorique de quelque 100 adhérents, âgés de 11 à 90 ans, anime gratuitement les grandes manifestations provençales.

Toujours dans un esprit de partage et de convivialité: défilés en costumes, danse de la souche, participation active à la Bravade, spectacles folkloriques, expositions, concerts, organisation de la Foire

aux Santons, animation de la Messe de minuit, participation à la Fête des Plantes et à la Fête de la musique (danse autour du feu de la Saint-Jean place Formigé).

Mais leur principal temps fort est l'organisation de la Fête du raisin. Les costumes, reproductions de costumes anciens, sont personnels et confectionnés à l'authentique selon des patrons très stricts. Répétition hebdomadaire rue Groecinus pour la chorale, composée de 25 personnes, et les 14 tambourinaires à la Tour place Agricola pour les danseurs.

 **Présidente: Nicole Lyan**

 **29, rue Groecinus - 83600 Fréjus**

 **pn.lyan@wanadoo.fr**

 **www.lamiougranodefrefjus.fr**

NOUVEAUTÉ 2020!

Une section fifres-tambours "Le 1^{er} régiment de Provence" (20 musiciens) fera sa première apparition début juillet!

À SAVOIR


Tout le monde est accepté au sein de La Miougrano, y compris les nouveaux Fréjusiens et même les amateurs de traditions des environs.





→ HERMÈS JOUTES FRÉJUS

Hermès Joutes Fréjus a été créée en 2003. Les activités reprennent en mai jusqu'en octobre. D'octobre à mai, les membres de l'association assurent l'entretien et la maintenance du matériel (deux bateaux et lances). 90 adhérents, âgés de 5 ans à 70 ans, forment une "grande famille". Cette école de joutes est transgénérationnelle. Une dizaine de membres participent aux championnats régionaux ou nationaux, le président ayant d'ailleurs été 3 fois champion de France!

Prêts à s'affronter dans l'arène nautique naturelle de Port-Fréjus, "les gladiateurs de la mer" pratiquent la joute provençale dont la particularité est d'aller au contact direct de l'adversaire. Les 30 jouteurs actifs, vêtus du costume traditionnel, juchés sur les "bêtes" provençales, participent aux animations de la ville dont le grand temps fort est la Fête du Port. Récemment, le club fait participer les jeunes du CLJ et prévoit de sensibiliser les enfants des centres de loisirs à ce sport millénaire, comme il initie gratuitement toutes les personnes intéressées lors des diverses manifestations.

 **Président:** Yoann Aglio

 **Ilôt central de Port-Fréjus, devant le carrousel**

 **06 09 40 55 61**

 **hermesjoutesfrejus@hotmail.fr**



NOUVEAUTÉ 2020!

Ouverte à partir de 15 ans, la "rame traditionnelle", nouvelle activité ludique et sportive pratiquée sur des barques traditionnelles de 6 rameurs sera proposée dès septembre. Plus accessible que la joute, ce sport-santé écolo permettra de découvrir le bord de mer sous un angle différent.

À SAVOIR

La joute provençale est un affrontement sur l'eau entre deux personnes se trouvant chacune sur un bateau, en haut d'un plateau appelé "tintaine" en Provence. Ce sport très spectaculaire peut se pratiquer même si l'on ne sait pas nager car le plastron fait office de flotteur.





→ LOU CEPOUN FREJUREN


C'est en 1985 que naît Lou Cepoun Frejuren, suite à la Fête de la Saint-Pons et selon la volonté de quelques amis amoureux de Fréjus et de la Provence, riche de son passé.


Les 40 adhérents, âgés de 10 à 88 ans, animent les fêtes de village organisées à Fréjus et aux alentours afin de «*perpétuer les traditions dont nous sommes les héritiers, pour que rien ne s'oublie et pour que rien ne meure du passé provençal*». Le costume paysan est une reproduction du costume traditionnel. Chapeau noir, bas chinés, tablier et corselet de couleur sont leur petite touche personnelle. Le groupe participe à la nomination du Général et à la Bravade, aux fêtes de Port-Fréjus et de Saint-Aygulf (votive, omelette géante et bénédiction des animaux).

Mais son principal temps fort est la Fête de la Saint-Pons. Il propose aussi des concerts de chants traditionnels de Noël en provençal et en français. La chorale et les danseurs répètent tous les vendredis à la maison de quartier de La Tour de Mare (danse à 18h30 et chant à 20h).

 **Président:** Christian Jamme

 **Le Clastra Maris - Bât B - 214, rue Albert-Einaudi - 83600 Fréjus**

 **06 61 76 16 18**

 **cepoun83@orange.fr**

NOUVEAUTÉ 2020!

Cette année l'association fête ses 35 ans et lors du grand rassemblement avec tous les anciens, seront conviés les membres de l'orchestre de Triberg, le Musikverein-Trachtenkappelle, jumelé avec Lou Cepoun en 1988.

À SAVOIR

"Lou Cepoun" signifie la souche, la racine bien ancrée dans le sol et toujours vivante, d'où renaissent l'espérance, les rejetons (*lei jitello*), la continuité. C'était également le nom donné à l'ancêtre du village, gardien de la tradition qu'il transmettait tout au long de sa vie et lors des veillées.



→ LES VOILES LATINES


Le docteur Thomas et Raphaël Autiéro, maître charpentier de marine, passionnés par la navigation traditionnelle, fondèrent Les Voiles Latines en 1992.


Cette association a pour vocation la conservation du patrimoine maritime méditerranéen. Dany Philippot, la nouvelle présidente, continue l'œuvre de ses prédécesseurs. Actuellement, l'association entretient trois bateaux: le "Saint-Aygulf", propriété des Voiles Latines, le "Ville de Fréjus" propriété de la Ville mais confié à l'association, et enfin, la "Mouette de Port-Fréjus", pointu de 93 ans, confié par la SEM du Port.

Les 60 adhérents se réunissent les premiers samedis du mois à 10h. Ils s'occupent des bateaux mais préparent également les animations telles les fêtes votives (Bravade et Fête de Saint-Aygulf, la Fête du nautisme, la Fête du Port et bien sûr les Festives de Voiles Latines orchestrées par la Capitainerie de Port-Fréjus). Ils participent aussi aux journées écocitoyennes et aux régates régionales.

Ces amoureux de la mer trouvent leur bonheur lors de parties de pêche, d'initiations à la navigation à la voile ou de promenades à la rame le long des côtes, alors que les adeptes du bricolage s'adonnent à leur passe-temps favori. Rejoignez Les Voiles Latines pour les aider à sauvegarder le patrimoine naval local.

 Présidente: Dany Philippot

 173, avenue Guy de Maupassant - 83370 Saint-Aygulf
Pointus amarrés: Quai E au port de Saint-Aygulf ou face à la passerelle de Port-Fréjus

 06 03 03 09 55

 assvoileslatines@gmail.com

 voiles.latines.frejus.free.fr

NOUVEAUTÉ 2020!

Les pointus pourront à nouveau être entretenus dans le hangar de la nouvelle maison des associations de Saint-Aygulf.

À SAVOIR

La voile latine, voile triangulaire, assortie ou non d'un foc, est la seule forme utilisée dans tout le bassin méditerranéen depuis l'Antiquité. Elle équipe les pointus, ces petits bateaux de pêche, pointus à l'arrière comme à l'avant, emblématiques de la Méditerranée et très difficiles à manier.

Pour une adhésion journalière minimale, plus de 600 personnes ont pu profiter d'une balade en mer en 2019.

Plus d'informations sur www.ville-frejus.fr

À L'ASSAUT DU MONT VINAIGRE!

La randonnée dans le massif de l'Estérel jusqu'au Mont Vinaigre et ses 614 mètres d'altitude fait partie de ces parcours exceptionnels de notre région et elle se sillonne à Fréjus.

Enfilez vos plus belles chaussures de marche et c'est parti pour une boucle de deux heures et demie. Pas de difficultés particulières mais ça grimpe, il faut avoir un peu d'endurance! Nous n'avons pas semé de petits cailloux, mais nous avons réalisé la randonnée en amont pour vous guider jusqu'au sommet (lire encadré "itinéraire pas à pas").

Sur votre parcours, quelques curiosités de faune et de flore: des chênes-lièges, de la lavande ou encore des cistes à feuilles de sauge, jolies fleurs blanches ou roses. Vous apercevrez aussi la tour de guet, du haut de laquelle les sapeurs-pompiers veillent tout l'été pour prévenir des feux de forêt.

UN PAYSAGE À COUPER LE SOUFFLE!

Vous voilà au sommet de ce stratovolcan, les pieds sur son dôme pyramidal, plus haut sommet du massif. La rhyolite, roche volcanique de couleur amarrante, donne sa singularité au site.

La vue à 360 degrés est à couper le souffle! En face la baie de Cannes puis, au-dessus, les sommets enneigés des Alpes du sud, le Mercantour! Derrière, le Rocher de Roquebrune-sur-Argens.

Voici enfin le Golfe de Fréjus-Saint-Raphaël, plus loin, celui de Saint-Tropez aux pieds du massif des Maures. Un point de vue unique et pour cause... Le massif de l'Estérel est classé depuis 1996 comme monument naturel.

Il ne vous reste plus qu'à effectuer le chemin retour et nous partager vos plus belles photos!

Instagram: [@villedefrejus](https://www.instagram.com/villedefrejus)



NB: compte tenu des mesures gouvernementales concernant l'épidémie de coronavirus, les déplacements sont limités au strict minimum (reportez-vous aux pages 8-9). Les randonnées sont donc interdites dans tous les massifs forestiers de la Commune.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nom "Mont Vinaigre" vient d'une déformation de "vent aigre", le mistral pouvant souffler fort et glacer le versant nord en hiver.

ITINÉRAIRE PAS À PAS

Nous n'avons pas semé de petits cailloux blancs comme le Petit Poucet, mais nous avons fait pour vous le chemin pas à pas pour être certains de vous guider au sommet.

Prendre la DN7, direction Cannes, jusqu'au col du Testanier (sur votre droite), traverser le parking et prendre la route du Malpey.

Se garer à 1,6km au parking suivant. Laisser la Maison forestière de Malpey à droite et prendre à gauche direction Mont Vinaigre.

À 450m, laisser la piste goudronnée et emprunter un sentier sur votre gauche en contournant une barrière. Passer devant la citerne verte FRJ9.

Continuer quelques mètres et emprunter sur la droite le petit chemin montant sur 350m. Au sommet, un banc ombragé invite au repos.

Reprendre la piste goudronnée à gauche sur 50m et emprunter le petit sentier montant à droite sur 500m qui débouche à nouveau sur la piste goudronnée. Rejoindre le sentier en face (légèrement à gauche) en

franchissant un petit escalier. Au bout de 650m, à la fin du sentier, laisser la tour hertzienne sur la gauche et prendre à droite jusqu'à la plate-forme d'hélicoptère. Reprendre à gauche la piste goudronnée.

À 350m, sur une petite place ombragée, tourner à droite, monter 50m et tourner à gauche avant le panneau "accès interdit". Franchir les derniers mètres jusqu'à la plateforme.

INFOS PRATIQUES

- Temps aller-retour de la boucle: 2h30
- Prévoir chaussures de marche
- Accès vélo: possible sur la piste goudronnée
- Chiens admis mais tenus en laisse
- Interdiction de fumer et de faire du feu
- Cueillette interdite

CHANTIER DE FOUILLES

DÉCOUVERTE D'UNE NÉCROPOLE

Une nécropole antique, avec plus d'une centaine de sépultures dont les plus anciennes remontent à la fin du 1^{er} siècle avant J.-C. !

Les archéologues de la ville ont déniché « un terrain très particulier » comme l'a défini Pierre Excoffon, directeur du service Archéologie et Patrimoine de Fréjus.

Avenue du Général-Calliès, dans le quartier de Gallieni, les anthropologues dégagent à l'aide de pinceaux et de petits outils minutieux ressemblant à des outils de dentiste, des objets et des squelettes parfaitement identifiables datant de 2 000 ans. Après analyses en laboratoire, ils parviendront à déterminer l'âge, le sexe et même les quelques possibles pathologies de ces ancêtres.

LA NÉCROPOLE REGORGE DE NOMBREUX TÉMOINS DU PASSÉ

Après un dépôt de permis de construire par un promoteur immobilier, le service régional de l'archéologie, basé à Aix-en-Provence, avait émis une prescription archéologique de fouilles sachant la sensibilité des terrains de la commune.

Les services de la Ville ont donc procédé d'abord à un diagnostic qui s'est avéré positif il y a un an. Des fouilles ont alors été lancées en janvier dernier révélant « tombes, poteries, céramiques, détaille Grégory Gaucher, responsable d'opérations archéologiques du service Archéologie et Patrimoine de la Ville. *Nous allons aussi pouvoir étudier les rites d'enfouissement des corps. Il y a des objets encore en bon état comme des bols, vases et pièces de monnaie qui servaient d'offrandes pour les morts. On suppose que cette nécropole n'était pas rattachée directement à la ville, mais peut-être était elle liée à une villa détenant une riche exploitation agricole en périphérie.* »

Actuellement, les archéologues relèvent les informations propres au site, prennent des photos et récupèrent les objets trouvés.

Ils sont une dizaine à travailler sur le chantier et ils ne sont pas de trop avec ces 3 000 m² carrés de terrain à examiner au peigne fin. « On se dit toujours qu'on aura un creux d'activité mais, au final, on est toujours sollicité sur notre commune pour effectuer des diagnostics. Nous réalisons une à deux fouilles par an depuis quatre ans », souligne Grégory Gaucher.

Les fouilles devraient se terminer le mois prochain pour donner une seconde vie à ce terrain fréjusien.





L'architecture et la décoration de la Chapelle Notre-Dame-de-Jérusalem conçues par Jean Cocteau l'année de sa mort, en 1963, reste la dernière œuvre de l'artiste. L'édifice est entré au patrimoine communal et a été inscrit au titre de Monument Historique en 1989.

LA CHAPELLE COCTEAU PRÊTE À ROUVRIER SES PORTES

Première phase des travaux terminée, la Chapelle Cocteau vous accueillera de nouveau dès la fin du confinement. À découvrir ou redécouvrir sans modération.

Si la Chapelle Cocteau a fermé ses portes durant quatre mois, c'était pour mieux vous accueillir! La première phase des travaux étant achevée, les services de la Ville ont pu procéder à la réouverture au public de ce monument, dont le vrai nom est Notre-Dame de Jérusalem. «*Labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 1987, Fréjus se doit de maintenir ses édifices patrimoniaux en bon état, et de les valoriser. Cela fait partie de notre identité*», a souligné le maire David Rachline. La chapelle dispose désormais d'une toiture totalement rénovée réglant ainsi les problèmes d'étanchéité. Derrière cette première phase de travaux, menée à bien par le service Archéologie et Patrimoine et l'architecte Jean Geitner, se cache une vraie réflexion architecturale. «*La réfection a été faite en conformité avec les photos et archives. La croix de Jérusalem au sommet de la Chapelle a été repeinte en rouge dans sa couleur d'origine. Un maximum de tuiles d'origine ont aussi été récupérées*», détaille Pierre Excoffon, directeur de l'Archéologie et du Patrimoine de Fréjus. Les verres de l'oculus qui laissent entrer la lumière à l'intérieur du monument ont, quant à eux, été remplacés.

D'AUTRES RÉNOVATIONS À VENIR

«*La Chapelle Cocteau est une véritable œuvre d'art qu'il faut préserver, et il nous paraissait indispensable de la rénover, et ainsi d'engager des travaux, financés à 50% par la ville de Fréjus et à 40% par l'État. J'ai aussi souhaité consacrer 10% de ma réserve parlementaire lorsque j'étais sénateur, à ce projet, riche de sens à mes yeux*» a ajouté le premier magistrat.

Les associations fréjusiennes se mobilisent également pour soutenir le financement des travaux à venir. Les Lion's club, Soroptimist et Inner Wheel s'associent pour organiser un concert à la Chapelle dans le courant du mois de juin. «*L'intégralité des fonds sera consacrée à la restauration des portes et vitraux constituant la phase 2 du projet*», souligne Pierre Excoffon. La troisième phase, elle, concernera la restauration des peintures en 2021, une ultime étape qui sera précédée cette année d'une étude climatique de l'intérieur de l'édifice.

INFOS PRATIQUES

Chapelle Notre-Dame de Jérusalem

Route de Cannes

83600 Fréjus

Du 1^{er} octobre au 31 mars (09h30-12h / 14h-16h30)

Fermé dimanche, lundi et jours fériés

Du 1^{er} avril au 30 septembre (09h30-12h30 / 14h-18h)

Fermé lundi et jours fériés



NB : compte tenu des mesures gouvernementales concernant l'épidémie de coronavirus, la Chapelle Cocteau est actuellement fermée pour une durée indéterminée, comme tous les équipements culturels de la ville.

BALCONS OU FENÊTRES | JARDINS | RÉSIDENCES | ÉCOLES

CONCOURS 2020
INSCRIPTIONS AVANT LE 29 MAI

fleurir Fréjus

Des lots seront offerts à tous les participants



Manifestation organisée avec la participation de partenaires privés.

BULLETIN D'INSCRIPTION À RETOURNER AVANT LE 29 MAI 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. Mail :

Désire concourir dans la catégorie :

Balcon ou fenêtre

Jardin (visible de la rue)

Résidence

École

Étage :

Entrée :

À déposer à l'accueil de la Mairie ou à retourner par courrier :
Hôtel de Ville - CS 70108 - 83608 Fréjus Cedex



Renseignements au 04 94 51 91 05 ou à y.plancq@ville-frejus.fr